



# Informations générales club Partage Escalade



**2019/2020**

Une nouvelle année de grimpe s'annonce et avec elle beaucoup de changements au sein du club escalade. Comme tous les ans tous nos groupes d'escalade sont encadrés par des professionnels et passionnés diplômés. Cette année encore Maxime, Quentin et Arthur seront ravis de vous faire partager leur discipline qui frise le mode de vie !

## 1. Les créneaux

Cette année beaucoup de changements au niveau des créneaux d'escalade. Notamment la création de créneaux le mardi et jeudi soir. Pour connaître tous les créneaux se référer au document « Créneaux Partage escalade 2019-2020 ».

De nouveaux créneaux « avancés » arrivent également. La création de ces derniers répond à une forte demande en terme de progression. Effectivement ces heures seront adaptées aux jeunes étant au club depuis plusieurs années et souhaitant aborder des notions plus techniques que celles vues dans les cours de sa tranche d'âge en temps normal. L'accès à ces créneaux peut se faire sur demande mais relève de la décision du moniteur qui sait ce qui sera le plus bénéfique pour l'enfant.

## 2. Le groupe Perf et le groupe compétition

Le groupe Perf est un créneau occupé uniquement par des jeunes qui souhaitent accéder au niveau supérieur dans leur escalade. Les cours sont tournés autour d'entraînements intenses à thème visant à améliorer les capacités techniques, physiques, tactiques et mentales du grimpeur. Il est demandé d'avoir fait au moins une année d'escalade en club et de savoir assurer en tête. L'accès à ce groupe se fait sur décision d'un moniteur. Ayant accès à la salle en illimité, à plusieurs cours par semaine et à des conseils personnalisés du moniteur, le club perf est l'endroit rêvé pour progresser !

Le groupe compétition (ou Team Partage) est composé de jeunes grimpeurs du club perf avides de compétitions et de résultats. Bénéficiant des avantages du club perf plus une planification d'entraînements personnalisés, le coaching en compétition, l'accès à certains stages sans frais supplémentaires, un lien direct entre les membres et le moniteur via un groupe WhatsApp et des cours supplémentaires dans des salles voisines. Les adhérents au club compétition devront justifier de plusieurs compétitions officielles dans l'année !

### 3. Les tarifs

Des ajustements de tarif ont été appliqués aux abonnements de la saison 2019-2020.

A tous les abonnements (excepté pour le groupe perf) devra s'ajouter la licence FFME jeune (d'un montant de 36.75€ cette année). Seul les adultes pourront pratiquer sans être licenciés (licence adulte en sus d'un montant de 51.25€)

Dans le cas d'un règlement en trois fois un supplément de 10€ de frais de dossier est à rajouter également. Dans le cas d'un paiement en 10 fois les frais de dossier s'élèvent à 25€.

Nouveaux tarifs des abonnements :

- 4/6 ans : 180€
- 7/9 ans : 200€
- 10/13 ans : 210€
- 14/17 ans : 270€
- Perf : 350€
- Compétition : 450€
- Adultes : 350€

### 4. Les trêves de club

La fermeture du club escalade se fera sur les vacances scolaires de la Seine-et-Marne. Pour plus d'informations concernant les jours fériés où les cours ne seront pas assurés veuillez consulter le document « Calendrier prévisionnel ».

### 5. La licence FFME & le certificat médical

*Pourquoi la licence FFME est-elle obligatoire pour les enfants ?*

La licence est obligatoire pour tous les pratiquants mineurs car les assurances de l'Île de Loisirs de Buthiers l'obligent. Si les enfants ne sont pas licenciés ils ne sont donc pas assurés pour leur pratique ! Les personnes majeures sont responsables de leur activité et ne sont donc pas soumises aux mêmes règles.

### *Pourquoi ne pas inclure la licence dans le prix de l'adhésion ?*

Nous ne pouvons pas inclure la licence dans l'abonnement escalade car la fédération d'escalade étant en plein essor, le prix de la licence est soumis à des changements importants tous les ans (dans le bon ou le mauvais sens...). De cette façon nous évitons les gros changements de tarif sur l'abonnement et nous espérons offrir plus de clarté sur notre fonctionnement !

### *Pourquoi demander un certificat médical avec la mention compétition ?*

La FFME impose un certificat médical avec la mention compétition pour pouvoir participer à ces dernières. La licence compétition ne coûte pas plus chère et ne vous engage en rien, donc pourquoi se brider alors que vous changerez peut-être d'avis en cours d'année ne serait-ce que pour participer à une rencontre amicale ! Le certificat médical type de la fédération sera joint dans un autre fichier.

## 6. Les compétitions

Tout au long de l'année se dérouleront des compétitions d'escalade. Il n'y a évidemment aucune obligation de participer à ces dernières. Toutefois si l'envie vous prend d'aller vous confronter à des grimpeurs d'autres clubs, vous pouvez demander des informations aux moniteurs d'escalade !

Le calendrier officiel des compétitions sur le site de la FFME :

[https://www.ffme.fr/competition/calendrier-liste.html?CPT\\_FUTUR=1](https://www.ffme.fr/competition/calendrier-liste.html?CPT_FUTUR=1)

Pour information, le club Partage Escalade, comme chaque année, prend en charge pour tous les adhérents l'inscription et une partie du transport d'une petite rencontre amicale, le « Challenge de Pierre » qui se déroule en début d'année (février/mars). Les places pour notre club seront limitées, donc n'hésitez pas dès que les inscriptions seront lancées !

## 7. La communication

Au long de l'année nous serons amenés (Maxime, Quentin et moi-même) à vous communiquer certaines informations. Pour les informations vraiment importantes qui ne doivent pas être manquées nous enverrons essentiellement des mails avec l'adresse [arthur.plaut.buthiers@gmail.com](mailto:arthur.plaut.buthiers@gmail.com) que vous pourrez ajouter au carnet d'adresse de votre boîte mail (en raison d'envoi de mails en grande quantité, ils finiront sans doute dans les spams sinon). Les infos officielles ou concernant les autres activités de l'Île de Loisirs seront sur le site internet <https://www.buthiers.iledeloisirs.fr/>. La plupart des autres infos, photos, retours, direct de compétition, etc... apparaîtront sur :

- le groupe Facebook « Partage Club Escalade » <https://www.facebook.com/groups/374989336271263/> est actif et bénéficie d'une discussion en direct sur laquelle je suis très réactif

- la page Facebook « Espace Partage » <https://www.facebook.com/partagebuthiers/> regroupe toutes les infos officielles de la salle et des clubs sportifs ainsi que les évènements réguliers organisés (concert, soirée...).
- L'instagram partage\_escalade qui regroupe les plus belles photos et les retours de tout le club !

En ce qui concerne les réseaux sociaux et autre support de communication, les photos ne seront diffusées qu'en cas d'accord de votre part sur le contrat d'inscription. Si une photo apparaît quand même (passée à travers les mailles), n'hésitez pas à nous contacter via mail, Facebook... et nous l'enlèverons le plus vite possible !



Nous vous souhaitons une excellente année au club d'escalade et merci à tous les grimpeurs qui le font vivre avec le sourire aux lèvres !

Verticalement

Arthur PLAUT

Responsable escalade

Ile de Loisirs de Buthiers